

Saint-Caprais de Bordeaux

Horaires mairie

- Lundi et vendredi :
- de 14h à 19h
- Mardi au jeudi :
- de 08h à 12h et
- de 14h à 18h Tél.: 05.57.97.94.00

Fax: 05.57.97.94.01

Fermeture mairie

En raison du Pont de l'Ascension, le secrétariat sera fermé le vendredi 15 mai.

Conseils municipaux

Les comptes-rendus sont disponibles sur le blog de la mairie à l'adresse stcapraisbx.blogspot.com

Permanences

- ■C. BONETA, le maire, reçoit sur rendez-vous
- prís en mairie.

 R. MANGEMATIN, première adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les autres adjoints recoivent sur rendezvous.

Horaires Médiathèque

Mardi : 16h30 - 18h, Mercredi : 14h - 19h, Vendredi : 16h30 - 19h. Ouvertures les samedis 23 et 30 mai.

Scolaire

Modificatifs des jours d'école

En raison du pont de l'Ascension, il n'y aura pas école le vendredi 16 mai.

Les enfants des écoles élémentaire et maternelle auront classe le mercredi 6 mai de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 15h45.

Dossiers scolaires

La commission scolaire travaille déjà sur rentrée prochaine. Les dossiers concernant

les TAP, la cantine et le bus, seront distribués aux écoliers le lundi 4 mai et devront être ramenés au secrétariat de la mairie avant le mardi 26 mai.



Un quatuor de saxophones à l'église

Très belle soirée que ce concert de saxophones offert par la commission culture.

Exceptionnel sur la scène des musiciens amateurs, le quatuor de l'école de musique de Talence nous a présenté un répertoire de musiques classiques, sacrées ou baroques (Mozart, Bach, Pachelbel), de musiques plus contemporaines (Piazzola, grand maître du tango argentin, Gerchwin, créateur du

jazz symphonique) et de musiques de film (Niehaus et Williams).

Les différentes couleurs du saxophone, soprano, ténor et baryton, offertes par Carlo Tamanini, Franck Dubayle, Virginie Bove et Lilian Champroy ont touché le public présent, par leur délicatesse, chaleur et sincérité.

Nous les retrouverons sûrement dans quelques temps, ils ne manquent pas de ressources. Concert intégral en audio sur la page facebook "Quatuor Saxophones - Ecole de Musique de Talence".



Les 10 et 11 avril derniers, Saint-Caprais, Quinsac et Camblanes, en partenariat avec le Semoctom et Surfrider Foundation, ont organisé une opération de nettoyage de déchets aquatiques.

Ces journées entraient dans le cadre des «Initiatives Océanes» et de «Points de Vues 2015-2016 : Estey de la Jaugue, de sa source à la Garonne». Comparable à un nettoyage de printemps, mais axée sur le ruisseau qui traverse nos trois communes, la Jauque, cette action visait aussi à sensibiliser à la problématique des déchets jetés sur le continent qui finissent dans nos océans en impactant l'environnement et la faune.

Les participants ont tous été effrayés par la quantité de déchets abandonnés dans la nature : pneus, jantes, batteries, manettes de jeux, déchets de construction, verre... et beaucoup de plastique et de polystyrène, de quoi faire des cauchemars.

Une prise de conscience est nécessaire, ces actions y aident.

Le résultat de cette collecte rejoint malheureusement le constat de

notre technicien communal lorsqu'il a passé l'épareuse sur le bord de l'allée des peupliers.



Matinée intergénérationnelle

Pour favoriser le lien social, les seniors sont venus, le mercredi 1er avril, à la rencontre des maternelles.

Un moment privilégié, orchestré par le CCAS : petit déjeuner au restaurant scolaire et lecture dans les classes par les "mamies" et bénévoles de livres ayant pour sujet... 1er avril oblige... les poissons!

Des échanges entre petits et grands ont prolongé la matinée pour le plus grand plaisir de tous.



Elus et personnels autour de la table

Le samedi 6 mars, le personnel et les élus se sont retrouvés autour d'un repas préparé par Didier et son équipe.



A cette occasion, C. Boneta, maire de la commune, a félicité son personnel pour sa disponibilité et son implication envers les Saint-Capraisiens. Il a également souligné que la mairie est un des derniers services de proximité auprès des habitants.

Ce moment convivial offert par la mairie aux seuls employés a permis aux élus d'échanger en dehors du contexte habituel.

Le vote du budget est un acte important puisque c'est lui qui concrétise nos choix de l'année pour en autoriser les recettes et les dépenses. Le budaet de notre commune a été voté le 13 avril. Il s'établit à 2.350.000 euros en fonctionnement et 953.000 euros en investissement. Nous y reviendrons plus en détail dans le prochain BCI.

Médiathèque : Pâques autour du monde

Samedi 11 avril, la médiathèque a ouvert ses portes pour un exposé sur les fêtes de Pâques à travers le monde.

Victoria a commencé son récit aux enfants et adultes

Le voyage a débuté en France, s'est poursuivi par les pays latins et scandinaves, en passant par l'Asie, pour se terminer au Brésil. Durant ce périple, Victoria avait laissé la parole à Sheila. Annie Levy nous a également fait bénéficier de son savoir en nous racontant Pâques en Israël.

Les enfants sont ensuite partis à la chasse aux œufs.

Des inscriptions ont été souscrites durant cette matinée, ce qui nous conforte dans l'idée de poursuivre les ouvertures et les activités des samedis.

Merci aux bénévoles qui s'investissent dans l'animation de notre médiathèque. Si vous souhaitez d'ailleurs participer, il y a de la place pour tout le monde. Bienvenue enfin à Amélie notre nouvelle bénévole.



Vente de livres déclassés les 30 et 31 mai, de 10h à 13h. La médiathèque a fait de la place pour renouveler son fonds et propose donc à la vente les livres qu'elle ne peut conserver.

MAI

Vendredi 8

Commémoration au Monument aux Morts, à 10h15.

Les rendez-vous

Jeudi 14

Trail des 1ères Côtes organisé par Boojovtt, départs au gymnase.

Vendredi 22

Soirée lecture à la médiathèque, animée par C. Chayé.

Samedis et 23 et 30

Pièces de théâtre présentées par Espace et Loisrs, Salle des Banquets.

Samedi 30 et dimanche 31 Vente de livres déclassés à la bibliothèque, de 10h à 13h.

JUIN

Vendredi 5

Conférence organisée par Gingko, Salle des Banquets.

Dimanche 7

Grand vide-grenier proposé par l'ASCJ, place du village.

Samedi 13

- Fête de la St-Jean oganisée par St-Caprais en Fête,
- Auditions de l'école de musique.
- Vide-atelier des Arts disants. au Domaine de Loustallaut

Samedi 20 et dimanche 21

Gala de danse des Petits rats, au gymnase.

Dimanche 21

Fête de la musique.

Samedi 27

Fête de la gym, au gymnase.

Fête de la musique cherche artistes

Comme annoncé dans la LIM 71. la municipalité organise. le dimanche 21 juin, une Fête de la Musique.

Déjà quelques artistes ont répondu à l'invitation à venir se produire lors de ce rendez-vous musical. Mais "plus on est de fous, plus on Alors faites connaître si vous souhaitez nous rejoindre.

Inauguration du gymnase

grand chantier Un SE termine toujours par une inauguration officielle. Cette tradition respectée pour le complexe sportif qui vient d'être réhabilité. Ainsi, le mardi 5 mai à 18h, élus, financeurs, responsables sportifs associatifs, vont être invités par la municipalité à assister à la coupure du ruban.

Vous ne recevez pas la Lettre d'Informations Municipales ou Bulletin Communal d'Informations... Faites connaître au 05.57.97.97.04.

Carnaval : Des pirates largués dans Saint-Caprais



Le carnaval 2015, organisé par l'association des Parents d'élèves, s'est déroulé le 14 mars.

C'est une flotte entière de pirates qui a déferlée au Domaine de Loustallaut, où la troupe de comédiens «Le monde de Jeff» les attendait de pied ferme sur le pont.

Après un défilé animé, M. Carnaval, qui avait cette année pris la forme d'un énorme crocodile, s'est embrasé sur le bûcher sous les huées de la foule. Un goûter, offert par la municipalité, a rassasié les pirates qui se sont alors

lancés dans une chasse au trésor. Sous l'œil du Capitaine Jack, le coffre a été découvert !!! Bravo aux organisateurs pour cette magnifique après-midi.

Inauguration de la RD 14

Le 13 mars, à Créon, Philippe Madrelle, Président du Conseil général de la Gironde, a inauguré la portion de la RD 14 entre Camblanes et Créon.



Les travaux qui concernaient 7 communes, dont la notre, ont consisté à améliorer cet axe de circulation en renforçant la sécurité par des aménagements de virages, de chaussées, de carrefours et d'arrêts de bus.Les réseaux de télécommunications ont été rectifiés, de même que le réseau du pluvial par l'ajout de bassins de rétention.

Cette opération a été réalisée en un temps record : 8 mois pour les deux tranches, soit 11 mois de moins que le délai initialement prévu. Coût total pour le département : 3,6 millions d'euros.

A. Munoz, A. Sierra, B. Marquais et M. Festal, élus de St-Caprais étaient au rendez-vous.

Nouvelle signalétique



Depuis quelques semaines, indicateurs du de l'Entre-deux-mers signalétique fleurissent sur notre Communauté de Communes.

Au regard de l'ampleur et de la complexité du projet, d'inévitables erreurs d'importances diverses peuvent apparaître. Les citoyens de Saint-Caprais sont invités à les signaler sans

animosité auprès des services de la mairie pour transmission aux responsables du projet. Ces signalements permettront aux élus de la commune, en liaison avec la CdC, d'en suivre leurs traitements.

Gironde Numérique

Le Noeud de Raccordement Monté en Débit placé rue de l'église est opérationnel depuis le 23 avril 2015. Il se nomme 9CP33. Les abonnés raccordés peuvent dès à présent bénéficier de cette amélioration.

Les sites des opérateurs internet ou le très connu www.degrouptest.com vous permettront de tester le débit et les éligibilités de votre ligne.

Vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès que VOS matériel et abonnement supportent les nouveaux débits : des ajustements seront peut-être nécessaires.

Résultats des élections départementales de mars 2015

DARMIAN: FABRE-NADLER BEX/DUPUY votants St-Caprais-de-Bx 46,16 % 59,85 % 40,15 % Canton de Créon 50,23 % 55,75% 44,25 %

Bruits de voisinage

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures refleurissent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

